

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.
LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép ^{ts} .
Un an	18 »	21 »	30 »
Six mois	9 »	12 »	15 »
Trois mois . . .	4 50	6 »	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LÉJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIGNAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Lyon, 2 avril.

Un profond sentiment de douleur se lit sur tous les visages patriotes. La défaite des Piémontais et la condamnation de Proudhon ont remué tous les cœurs qui battent pour tout ce qui est généreux. La France est frappée dans son honneur et dans sa liberté. Chacun fait un triste retour sur lui-même, et s'aperçoit que la Révolution de février n'a été qu'un de ces signes précurseurs de toute rénovation profonde qui font trembler la terre quelque temps avant les irrptions. Les esprits, les mœurs sont restés monarchiques. La politique lâche et égoïste de Louis-Philippe règne à l'Elysée comme elle régnait aux Tuileries; les banquiers sont toujours les conseillers favoris. Le dernier verdict du jury prouve que Bonaparte est regardé comme investi de l'inviolabilité constitutionnelle derrière laquelle se sont abrités tous les ministères qui ont déshonoré le pays sous le roi déchu.

Nous ne pouvons sans amertume constater toutes les fautes qui ont préparé cette restauration de tous les principes usés, de tous les privilèges menacés en Février. L'ignorance, la stupidité... la trahison peut être de ce gouvernement provisoire qui a respecté tout ce qui devait détruire la Révolution, nous agit d'impressions pénibles, d'amers regrets. Nous voici arrachés aux sentiments de générosité qui nous animaient, aux désirs, aux espérances pacifiques que nous avons conçues et obligés de regretter la clémence.

Les classes privilégiées s'apercevront trop tard que leurs plus cruels ennemis ne sont pas ceux qui sont désignés à leur animadversion, à leurs vengeances, mais bien les égoïstes qui les flattent et les abusent sur la durée et la nature des iniquités qu'ils commettent chaque jour pour ainsi dire inconsciemment.

Voici la France compromise aux yeux de l'Europe. Après avoir tenu un langage héroïque dans les premiers jours de la Révolution, tous ses actes ont été empreints d'une couardise qui fait monter le rouge à notre front. Nous ne savons plus si nous avons une âme française, si nous est des sentiments et des intérêts communs avec le reste de l'humanité. Nous sommes contraints à oublier notre histoire, tout ce qui nous donnait une émulation salutaire. Il n'y a plus pour nous de passé, plus d'avenir... plus rien de noble et de généreux pour nous retremper et relever un peu nos mœurs. Continuons ainsi et bientôt, dans la cité, nous vivrons seuls, isolés, sans liens, sans solidarité, nous aurons perdu tout sentiment de communion et de fraternité. Nous n'obéirons plus qu'à nos intérêts et à nos appétits et sacrifierons à leur expansion tous les intérêts et les affections qui nous feront obstacle. Qu'importe alors

que nous devenions cosaques... puisque nous avons perdu tout ce qui nous caractérisait comme Français... Il ne restera plus à tout ce qui conservera la religion de l'humanité et le respect de la patrie qu'à secouer la poussière de ses souliers et à chercher des régions plus favorables au développement du cœur humain et des mobiles qui en ont fait l'expression la plus haute de ce grand être qu'on appelle la terre.

Nous avons tracé dans un de nos derniers articles sur l'Italie le plan suivi par la diplomatie dans cette question. Nous avons montré quel rôle avait été réservé à la France, et comment les projets de restauration du pape et l'abandon des Républiques romaine et toscane, avaient été poursuivis dans l'ombre. Les paroles du président du conseil à la tribune de l'Assemblée nationale ont, donné gain de cause à nos prévisions: «Ce dénouement, quoique subit, n'était pas imprévu, quoique Charles-Albert ait méconnu nos conseils, etc.» Quels étaient ces conseils? nous l'avons déjà dit. Le gouvernement français voulait détacher le Piémont de la cause italienne; il voulait que les Républiques qui s'étaient élevées aux échos de la Révolution française, fussent livrées au fer de Radetzki ou subissent les destins que la Sainte-Alliance leur réservait. Cette défaite était prévue autant que désirée. On comptait sur elle pour livrer l'Italie centrale sans trop se compromettre ni blesser la susceptibilité de l'amour-propre national. Après une victoire de l'Autriche, des concessions devaient être faites au vainqueur! On lui laissait assurer sa puissance en Lombardie, reconquérir Venise si glorieuse, Venise, qui vient de donner au monde un spectacle sublime de dévouement à la cause de l'indépendance, étouffer dans le sang et sous la terreur toutes les inspirations patriotiques. On se réservait de garantir l'intégrité du territoire piémontais (Etat monarchique)! On laisserait nos soldats franchir les Alpes, occuper la Savoie; on enverrait notre flotte à Civita-Vecchia, satisfaisant ainsi l'orgueil français; puis, pour sauver Rome, on n'aurait trouvé qu'un moyen: restaurer la puissance pontificale.... Ces desseins sont évidents à cette heure, et nous n'avions été ni trop injustes, ni trop déliants.

Et c'est alors que le gouvernement choisi par ce prétendu héritier des gloires de l'Empire accomplit des actes aussi déshonorants pour le passé de la France, que l'on vient l'abriter derrière une irresponsabilité prétendue. Cette conduite se conçoit d'ailleurs; une telle politique est trop impopulaire pour avoir une longue durée, et elle ne peut s'immobiliser dans un pouvoir que la démocratie avait bien raison de repousser.

Le procès intenté à notre ami Proudhon est une conséquence logique de ces essais de restauration constitution-

nelle. Les trois années de prison qui le frappent viennent démontrer jusqu'à l'évidence qu'elle folie le Peuple commet après Février en respectant la magistrature de Louis-Philippe: il faut bien le reconnaître, les révolutions ne se font point en trois jours. E. H.

Dialogue entre Scévola, un vieux de la vieille, armée des Alpes, et Durand, jeune soldat de la nouvelle.

Scévola. — Eh bien! Durand, j'espère que cette fois vous entrez en campagne?

Durand. — Il n'en est pas question, père Scévola.

Scévola. — Comment! les Piémontais sont écrasés; les Autrichiens sont à deux pas, attendez-vous donc pour bouger qu'en s'élançant sur Paris, ils vous aient marché sur le ventre? Moi qui les ai vu rosser si souvent, je ne peux pas digérer ça.

Durand. — Ah! père Scévola, il n'en est pas un de nous qui ne brûle de se mesurer une bonne fois avec l'ennemi. Si nous pouvions franchir les Alpes en corps comme nous les franchissons en esprit, l'Italie serait bientôt nettoyée!

Scévola. — Mon enfant, je ne doute pas de votre courage à tous: les soldats français d'aujourd'hui valent certes bien ceux d'autrefois; mais que fait-on de vous à Lyon quand l'intérêt et l'honneur de la France vous appellent en Italie?

Durand. — C'est ce que nous nous demandons aussi tous les jours.

Scévola. — On ne fait donc point de préparatifs? On ne vous adresse donc point de ces ordres du jour qui vous électrisent et vous annoncent la campagne comme prochaine?

Durand. — Des ordres du jour? Nous en avons souvent. S'il faut croire ce que l'on nous y dit, les ennemis les plus à craindre ne seraient pas au-delà des Alpes. La ville de Lyon serait peuplée de brigands, de pillards, de socialistes voulant détruire la propriété, la famille et bouleverser la société de fond en comble. On nous recommande, sous les peines les plus sévères, de ne pas fréquenter ces hommes dangereux, de ne pas boire en leur compagnie, et, surtout, de refuser les écrits incendiaires qu'ils pourraient nous présenter, et de les arrêter nous-mêmes au besoin. Nous aurons, à ce qu'on dit, bientôt à les combattre.

On nous a distribué toutes les munitions nécessaires. Tous les moyens seront bons, même ceux que les lois de la guerre proscrivent, pour abattre ces monstres. Leurs repaires seront rasés; toute la ville y passera, et les plus beaux édifices, fussent-ils en marbre de Paros, sauteront comme le reste!

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 3 AVRIL.

LES

QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

VIII.

Les carbonari sur les tombes de leurs pères.
(Suite.)

Le gouvernement non-seulement utilise ses cent mille espions, mais il se sert de la terreur qu'ils font naître pour désunir ses ennemis. Tout le monde, en se tenant en garde contre les infâmes agents de la police, croit voir partout des espions ou des excitateurs soldés. Le chef se méfie de ses subalternes, ceux-ci de leur supérieur; les vieux amis, les anciens camarades n'osent plus se communiquer entre eux leurs sentiments politiques. Un patriote laisse éclater ses ressentiments contre le gouvernement monarchique; on le prend pour un agent provocateur; un écrivain publie d'éclatantes vérités; c'est encore un excitateur de la police. Enfin, pour mettre la division entre les hommes du même parti, on fait circuler de prétendues listes de personnes attachées à cette police occulte, dans lesquelles on place des noms honorables à côté de gens connus pour être réellement vendus au pouvoir. Pour comble d'immoralité, il s'est trouvé des hommes assez détestables pour ajouter à ces listes infernales le nom de leurs ennemis personnels, ou des libéraux qu'ils voulaient perdre.

Voir le *Républicain* du 9 mars au 2 avril.

« Voilà comment on prétend amener le parti national à se dévorer lui-même.

« Ainsi, moi-même, mes frères, s'il m'est permis de me nommer, triste débris des armées françaises, proscrit de la Restauration, jeté dans le fond du Nouveau-Monde, dans la solitude du Texas, après avoir déserté au péril de ma vie le champ d'asile, après être revenu en secret dans ma patrie, je suis contraint d'errer loin de ma famille pour ne pas la compromettre et la livrer à nos bourreaux... car si je pénétrais dans la chaumière natale, si j'osais embrasser mon père, mes frères, il se trouverait aussitôt là un agent de police pour dénoncer mon père, mes frères avec moi, et pour nous perdre tous. »

Les carbonari laissaient éclater à ces paroles trop vraies les murmures de leur indignation violente. Bories reprit la parole, mais avec le calme d'un grand courage qui ne l'abandonnait jamais.

— Oui, mes frères, dit-il, oui tel est l'état de la France, et c'est cela seulement qui rend notre révolte légitime. Nous devons supporter les erreurs, les fautes d'un gouvernement qui émanerait du pays, ce serait être indulgent envers nous-mêmes. Mais au contraire la nation entière se lèverait en masse pour chasser un ennemi étranger. Eh bien! qui peut nous sembler plus étranger à notre caractère français, à notre esprit national, que cette tourbe de nobles et de prêtres qui forment le pouvoir monarchique; que ce Villèle, entrant dans le Panthéon et jetant au vent les cendres de Voltaire et de Rousseau pour y placer des saints venus on ne sait d'où; que ce Labourdonnaye, si avide du sang des libéraux; que ce Bellart et ce Marchangy, qui vont chercher dans l'arsenal de la vieille féodalité des instruments de justice, des chaînes, des échafauds, pour torturer les patriotes et verser le plus pur du sang français!

Les cris de: *Honte à la monarchie! guerre aux tyrans!* s'élevèrent plus passionnés, plus brûlants, sous la voûte profonde.

Bories éloigna la hache gauloise, leva une pierre de l'ancien aélou, qui laissa voir une cavité remplie de lettres, de papiers.

— Mais la meilleure preuve de la sainteté de notre cause, reprit le chef des compagnons de la nuit, la voici: ce qu'il y a maintenant de plus noble, de plus digne en France, est avec nous. Nous avons ici des lettres de Manuel, de Benjamin Constant, de Lafayette, de Dupont (de l'Eure), de d'Argenson, du général Foy, qui travaillaient pour frayer notre route... Quels noms plus populaires? Quelle garantie plus certaine que le génie de tels hommes?... Car, il faut bien le croire, la célébrité de ces publicistes, de ces orateurs, ne vient pas de leurs succès à la tribune, dans la presse; ce sont la justice et la grandeur de leur opinion qui font leur éloquence. De l'autre côté que voyez-vous? Villèle, Corbière, Labourdonnaye, aussi mauvais orateurs qu'ils sont mauvais Français. C'est toujours, en tout temps, au parti démocratique et libéral que vient le don sympathique et puissant de la parole... Le beau langage est l'arme sainte et brillante, l'épée d'honneur que Dieu donne à ceux qui combattent pour lui.

Maintenant, que nous reste-t-il à faire? Vous l'avez dit, compagnons: rallier tous les justes éléments de révolte qui sont dans nos âmes, montrer au grand jour une poignée de braves armés pour reconquérir la liberté du pays; colonne intrépide à laquelle viendra se réunir tout ce qu'il y a encore de pur et de grand dans la nation, pour vaincre ou pour mourir!

D'ardentes sympathies accueillirent ces paroles; puis les esprits s'élançèrent dans le champ de l'avenir. Les compagnons de la nuit, en attendant l'ordre de choses que proclameraient les chefs du carbonarisme, planaient déjà dans ce règne de paix, d'amour, de liberté qui succéderait à la monarchie renversée.

Rutel éleva encore la voix en faveur de Napoléon II. Avec lui, un certain nombre de membres appelaient de leurs vœux le gouvernement militaire; voyant tous le salut de la

Scévola. — Qu'est-ce que tu me dis là ?

Durand. — La vérité.

Scévola. — Je faisais partie de l'armée des Alpes, moi ; mais c'était bien différent alors. Après avoir frotté les Piémontais, qui nous étaient hostiles à cette époque, nous fîmes le siège de Lyon. Mais c'est contre les aristocrates que nous nous battions, contre ces infâmes royalistes qui déchiraient la France et livraient Toulon aux Anglais. S'il eût fallu tirer sur les braves sans culottes, nous n'y eussions jamais consenti ; d'ailleurs ils étaient avec nous, pour la défense de la patrie et le triomphe de la République. Aujourd'hui ils ont le dessous et gémissent sous l'oppression des fédéralistes et des muscadins qui les désignent à vos coups comme des ennemis, eux qui sont vos camarades, vos frères.

Durand. — Je ne comprends pas très bien...

Scévola. — C'est l'expression de *sans-culotte* qui l'embrouille. Sache donc que, dans l'origine, on appelait ainsi les ouvriers, les déshérités, les malheureux qui n'avaient pas de culottes à se mettre au ... Ce terme de mépris, par les progrès de l'esprit public, est devenu ensuite un titre honorable, que chacun perniait à l'envi. Eh bien ! les socialistes d'aujourd'hui sont les sans-culottes d'alors, et le temps n'est pas éloigné où tout le monde se dira socialiste, même les plus fiéffés aristocrates.

Durand. — Si, comme vous me le dites, les sans-culottes de 93 étaient des patriotes et des républicains dévoués, je ne puis pas croire que les socialistes soient leurs continuateurs ; car on nous les présente toujours comme des barbares, des sauvages et des ennemis de la patrie, bien plus à craindre que les Russes et les Autrichiens.

Scévola. — Quoi ! c'est ainsi qu'on vous trompe ! Il ne peut y avoir que des royalistes qui sèment parmi vous de pareilles idées. Vos grains d'épinards sont-ils républicains.

Durand. — Je le pense ; d'ailleurs ça ne pourrait pas être autrement depuis la révolution de février.

Scévola. — Vos ordres du jour tendent-ils à vous inspirer l'amour de la République ?

Durand. — La République ! Ils n'en citent jamais le mot

Scévola. — Mais de quoi vous parlent-ils donc, ces ordres du jour ?

Durand. — De l'ordre.

Scévola. — Ah ! j'y suis. Depuis le 24 février, l'ordre est devenu pour ces messieurs un mot mystique qui veut dire *monarchie*. Tous les républicains sont les *ennemis de l'ordre*, cela se comprend. Durand, mon ami, l'armée est victime d'une affreuse perfidie ! Je suis un vieux de la vieille, et on ne m'en fait pas accroire. Lorsque Bonaparte a voulu devenir empereur, j'ai voté contre lui. Je m'étais engagé au service de la République, j'ai quitté les drapeaux lorsqu'il a fallu servir l'ambition d'un homme ; tu peux te fier à mon expérience, je sais de quoi il retourne.

Vois-tu ! tous les émigrés, tous les traîtres qui ont porté les armes contre la France et qui nous ont trouvés en face pendant tout le temps de la République, sont rentrés ensuite, grâce à Napoléon, qui les attirait par ses caresses. Sous la Restauration ils ont monté en grade et reçu la récompense de leurs trahisons ; ils nous ont lâchement dépouillés, insultés. Vaincus, humiliés de nouveau par nous en 1830 et en 1848, ils se vengent à cette heure. Notre cause est juste, la leur est inique ; nous nous comptons par milliers et eux par centaines ; nous sommes braves et ils sont lâches ; eh bien ! malgré cela ils espèrent nous vaincre. Pour y parvenir, ils sèment la division dans nos rangs, ils travestissent nos intentions, ils calomnient nos idées. La pensée la plus généreuse, ils la représentent comme pensée subversive. Voilà pourquoi les socialistes, ces hommes de dévouement, sont noircis avec tant d'effronterie !

Durand. — Serait-il vrai qu'on nous trompe à ce point ?

Scévola. — Si l'on n'avait pas l'intention de vous trom-

per, on ne vous empêcherait pas de vous instruire. C'est que si vous alliez dans les clubs où les socialistes discutent, si vous lisiez les journaux où ils exposent leurs doctrines, il ne serait plus possible de vous les représenter comme des *brigands*, des *pillards*, et de vous monter la tête contre eux. Les royalistes, il est vrai, n'y trouveraient pas leur compte. (La suite à demain.)

Esprit de l'armée.

Nous avons annoncé, dans un de nos précédents numéros, que le citoyen Bugeaud défendait expressément la lecture du *Republicain* et du *Peuple Souverain*, à l'hôpital militaire. La gangrène du socialisme gagnant, malgré cette défense, tous les malades et même les employés de cet hôpital, le maréchal désespéré, vient d'interdire la lecture, non seulement de ces deux journaux, mais de toute autre feuille. Les officiers seuls, pourront lire, à la condition qu'ils choisiront des *feuilles amies de l'ordre*. Le beau privilège, ma foi ! il faut que nos frères de l'armée soient aveugles, s'ils ne voient pas maintenant qu'on veut les abrutir, les tromper, pour servir des desseins déloyaux qu'on n'ose avouer et qu'on craindrait de voir dévoilés par la presse républicaine. Mais ils ne s'y trompent plus déjà, et il n'est pas de moyens ingénieux qu'ils n'emploient pour s'instruire.

Voici le curieux ordre du jour dont nous parlons :

Lyon, le 29 mars 1849

Au cit. sous-intendant militaire.

Le citoyen général commandant la 6^e division, après avoir pris directement les ordres du maréchal commandant en chef, m'informe que toute *feuille publique* doit être interdite, dans l'hôpital militaire de cette ville, et non seulement les journaux le *Republicain* et le *Peuple Souverain*. Les officiers seuls, ajoute le général, sont exceptés de cette disposition ; encore, si au lieu de choisir des *feuilles amies de l'ordre*, quelques abus se produisaient à cet égard, ou si des journaux étaient communiqués par eux à des militaires gradés ou non gradés, l'interdiction s'étendrait jusqu'à eux.

Je vous invite à concourir, dans la mesure de vos attributions, à l'exécution des dispositions arrêtées par le commandant, et à laquelle le général de la division m'annonce qu'il charge le colonel commandant la place, de tenir la main, conformément au décret du 24 décembre 1811, sur le service des places, titre 5, chapitre 2, art. 60.

L'intendant militaire de la 6^e division, signé BARBIER.

Copie conforme.

PONTBRIANT, Sous-intendant militaire.

Les élections.

Nous avons souvent dit que le vote universel ne pouvait être une institution utile, tant qu'il n'y aurait pas des réformes sociales qui rendent libres et éclairés les électeurs et ceux qui sont ses élus. Nous le répétons encore : Oui, aussi longtemps que nous verrons un citoyen ne pas se savoir rendre compte du droit qu'il exerce, nous dirons qu'il y a esclavage moral ; aussi longtemps que des citoyens, s'ils sont industriels, craindront d'avouer leurs votes, de peur de voir le banquier leur refuser du crédit, les commerçants des commandes ; que les ouvriers et commis seront menacés de chômage et de renvoi pour cause d'indépendance, il y aura servage. Nous savons combien est grande la puissance des hommes qui disposent des éléments du travail. Ici c'est le notaire qui refuse des prêts au propriétaire obéré ; là c'est l'avoué et l'huissier qui activent les poursuites contre le débiteur obstiné. Que ne fait pas la camarilla du haut de la chaire de paix et de conciliation ? Un prêtre s'écrie : Que veulent les républicains socialistes ? Le *partage des biens* ! Et ce qui est dit dans le temple du mensonge est répété comme un écho par le grand propriétaire qui, lui aussi, a sous sa domination le fermier. Ils savent bien, les imposteurs ! que personne ne veut le partage des biens, parce que ce serait vouloir l'*égalité de misère* ; mais ils parlent ainsi, parce qu'ils savent qu'aussitôt qu'il y aura association industrielle et agricole avec la protection de l'Etat, ils ne pourront plus exploiter ; car, adieu les usuriers, adieu les suzerains, adieu les scribes, adieu surtout les pharisiens ! Puisse ce jour être proche, et tout nous le fait espérer, car, après un temps d'orage, vient le calme. En ce moment, l'horizon politique est sombre, nuageux ; bientôt va éclater la tempête. Nous souhaitons que les élections qui vont avoir lieu nous ramènent le beau temps ; mais, pour cela, il faut que les électeurs, par une grande force de volonté, fassent perdre toutes les espérances coupables aux royalistes qui ne craignent pas de penser que les élections se feront à leur gré et que seront élus, non seulement les hommes que nommaient les électeurs à deux cents francs, mais encore ceux qui auraient été repoussés par les électeurs à trois cents francs, qui sautent même par les électeurs du double vote. A cet effet, ils usent de tous les moyens pour venir à leurs fins : ils empêchent les clubs, paraly-

sent l'action des comités électoraux démocratiques même ; ils cherchent à intimider ceux qui assistent aux banquets, par la présence de agents de la force publique. Heureux serons-nous si les électeurs du suffrage universel comprennent l'importance de leur vote en raison de la situation, car ils auront sauvé la France de l'invasion des cosaques qui menacent nos frontières ; ils nous auront sauvé aussi de la guerre des partis qui se disputeraient nos dépouilles ; de la guerre civile, car les sincères amis du pays et des institutions conquises par tant de sang répandu depuis plus de quatre-vingts ans, ne pourront ainsi laisser fouler aux pieds le sol de la patrie par les despotes coalisés, ni laisser régner un roi. Les républicains ont juré, pour le bien de l'humanité, l'emancipation de tous les opprimés. Aug. M.

Pourquoi les agriculteurs ne vendent pas leurs récoltes.

Les agriculteurs ne vendent pas leurs récoltes, parce que la conspiration capitaliste paralyse le travail de l'industrie. On fait croire au Peuple des campagnes que les riches propriétaires, les grands capitalistes peuvent seuls, par leur consommation, procurer l'écoulement des productions de la terre ; mais c'est là une erreur grossière. Ces particuliers, peu nombreux du reste, vivent fort bien en tout temps, tandis que lorsque la masse manque du nécessaire, cette privation constitue une perte sèche, sans compensation pour le producteur.

Comment voulez-vous que l'on puisse vendre le vin, lorsque la majorité du Peuple s'en prive ? Si trois cent mille ouvriers de Paris, seulement, cessent d'en boire, à un demi-litre par jour, pour chacun, la consommation se trouve diminuée de 150 mille par jour, ou 546 mille hectolitres par année, la cinquantième partie de la production vinicole de toute la France !

Les habitants des campagnes doivent donc bien comprendre : que les intérêts des ouvriers des villes sont intimement liés aux leurs, et qu'ils restent toujours, même à leur insu, solidaires les uns des autres.

(La Feuille du Peuple.)

On lit dans le Peuple :

Un journal annonce que, dans la prévision d'une manifestation populaire attendue pour demain vendredi, jour de la troisième lecture de la loi sur les clubs, le gouvernement a fait distribuer des cartouches à domicile aux gardes nationaux de la 2^e légion, et, ajoutait-il, probablement de quelques autres.

Suivant le même journal, non seulement le pouvoir croit à l'éventualité d'une semblable manifestation, mais encore il la désire.

« Hier, dit-il, le ministre de l'intérieur s'est exprimé de manière à ne laisser aucun doute à cet égard à la dernière soirée du préfet de la Seine.

« Une dame, proche parente d'un haut fonctionnaire de la République, exprimait devant lui des inquiétudes au sujet des bruits émanés de la *Constitutionnel* et les autres journaux du parti modéré avaient mis en circulation.

« M. le ministre de l'intérieur répondit vivement à cette dame : « Eh bien ! moi, je ne la crains pas, l'émeute, je la désire ; je ne désire rien tant que de voir ces gens-là dans la rue. Avec cela nous « en finirons, et nous sortirons de la situation où nous sommes. »

« Nous pouvons garantir le sens des paroles du ministre, si tels ne sont pas textuellement les mots dont il s'est servi. »

Nous ne mettons nullement en doute les paroles et les désirs intimes du citoyen Léon Faucher. L'homme des proclamations Carlier est bien capable d'avoir tenu le langage qu'on lui prête. Il n'a peut-être pas tort, il n'y a qu'une émeute qui puisse le sauver de l'affreux bourbier dans lequel il est enfoncé ; le sang seul des républicains peut laver sa honte et son ignominie.

Mais ce dont nous sommes encore plus certains, c'est de la patience et du calme avec lesquels le Peuple est décidé à laisser passer ce torrent de boue qui roule le ministère dans ses flots. C'est un grand vengeur que le temps ! Le citoyen Léon Faucher et ses acolytes ne sont pas immortels ; ils n'ont pas fait un bail emphytéotique avec la Révolution. La Révolution les balayera comme elle en a balayé tant d'autres. Les événements qui se pressent font la besogne du Peuple. Qu'a-t-il besoin de s'en mêler ?

Nous croyons donc que la journée de demain se passera tout comme la journée du 22 mars. Le Peuple s'abstiendra de paraître dans la rue, et laissera les agents provocateurs maîtres du pavé de la capitale. Si la Constitution était violée, nous lui avons indiqué déjà la marche à suivre. Pour venger cette violation, les citoyens n'ont pas besoin de sortir de chez eux.

Une assemblée des Italiens présents à Paris s'est réunie, et, sur la proposition de M. Ricciardi, a adopté l'adresse

France dans ces armées à jamais mémorables qui avaient racheté la révolution de toutes ses fautes, et créé le plus puissant empire du monde.

Les jeunes sous-officiers de La Rochelle, plus éclairés et plus généreux, tout en s'inclinant devant la gloire militaire de la France, pensaient que son règne était rejeté dans le passé, et que se rallier à elle seule était se faire les soldats d'une ombre !...

Cédric demandait, entre tous, un pouvoir propre à répandre sur la terre cette égalité relative que rêve toute âme généreuse. Il parlait avec l'enthousiasme aveugle de la jeunesse, qui ose établir une constitution, un gouvernement tout entier avec les seuls élans de son cœur.

Lambert, qui était le moins connu de ses compagnons, mais dont tout attestait l'ardente foi démocratique, Lambert représentait dans cette association le républicain de nature, avec ses principes absolus et ses moyens extrêmes, le républicain de cette Montagne qu'on vit s'élever et s'écraser dans le siècle dernier.

Le vicomte d'Oberon, qui prit la parole après lui, montrait par ses principes les contrastes étranges jetés dans le sein du carbonarisme, où s'agitaient les éléments les plus divers. Ses théories le portaient contre les hommes de 1815, qui faisaient haïr et mépriser l'antique monarchie ; mais il voulait seulement mettre à la place une aristocratie forte et généreuse, brillante et protectrice ; il ne venait point détruire l'ancien régime, mais le redorer d'un nouveau lustre.

Aussi, lorsqu'au mot de République, pour la centième fois répété, des exclamations en sens divers s'élevèrent de toutes parts, Arthur s'écria avec un visible effroi :

— La République est impossible en France... et le ciel nous garde d'en faire l'épreuve !

Mais ce mot soulevait ailleurs de tumultueux applaudissements.

— Oui ! dit Bories, la République, le gouvernement popu-

laire, l'avènement de la raison humaine au pouvoir, et tout ce qu'il y a de beau à sa suite !

— L'homme devenant semblable au Christ, dit Raoulx, C'est-à-dire se reconnaissant fils de Dieu, et n'obéissant qu'à son père.

— Le temps où la fraternité, où l'amour mutuel aideront les chartes à gouverner ! dit Pommier.

— Le temps, dit Cédric, où tomberont les bornes des champs pour que la vendange et la moisson soient à tout le monde !

Jurons Dieu, reprit Bories, que notre association, ayant été toute libérale, notre œuvre dans l'avenir sera de même !

Où, partout où seront tombés de nobles enseignements dans une terre fertile, partout où l'intelligence, étoile suprême, brillera au front de l'homme, partout où de nobles cœurs battront dans les poitrines, on appellera de ses vœux la République, et rien que la République !

— Après l'extinction du mal sous la forme des tyrans, dit Lambert.

— Appelez-vous tous les rois des tyrans ! demanda Rutel.

— Oui, dans un sens, prononça Bories. Je ne parle pas d'un passé barbare où les rois ont leur raison d'être ; ce temps n'est plus. Je parle d'aujourd'hui. De quelque forme qu'on l'entoure, un souverain représente toujours un maître. S'il est nul, faible ou méchant, quel nom donnera-t-on à la fatalité étrange qui l'appelle à commander aux autres ? S'il est, par exception, juste et sage, de quel droit me prive-t-il d'exercer par moi-même ma force et ma vertu ? De quel droit vient-il, pour me guider, substituer sa raison à la mienne. L'étincelle d'intelligence suprême qui luit dans mon cerveau doit-elle être déçue de sa divinité ? Non, non ! Le premier besoin de l'homme est de respirer, le premier besoin de l'être moral est d'être libre : le roi, qui représente la compression, l'obéissance forcée de tout un peuple, est donc le plus grand mal sur la terre ; l'effacer de ce

monde, sans meurtre, ni violence, c'est donc servir les hommes et Dieu !...

Lorsque le malheureux Bories prononça ces paroles, le vent de la nuit les porta peut-être jusqu'au pied du trône, et de cet instant sa mort fut arrêtée !

Pendant longtemps encore les discours chaleureux, les exclamations ardentes retentirent dans le souterrain où l'insurrection s'aplaudissait elle-même. Cette cavité sombre de la terre, par le pouvoir de l'illusion, s'agrandissait en un vaste théâtre où l'on voyait passer des marches militaires, des scènes de combat et de gloire. L'enthousiasme soutenait les jeunes carbonari, à défaut d'autre appui... car nul victoire n'est parfaitement belle, grande et pure qu'avant sa réalisation ; et pour le bonheur, nul succès accompli n'eût valu leurs ardentes espérances !...

Ainsi, à l'approche du matin, ils terminèrent la séance en répétant avec feu leur premier cri :

— Des armes, un drapeau, et la France est à nous !

Le chef répondit :

— Dans sept jours, mes frères, le 1^{er} du mois d'août, nous nous rassemblerons ici. Chacun de vous accusera le nombre d'armes et d'argent qu'il peut fournir à l'entreprise, et prononcera le serment exigé dans les conspirations ouvertes. Tous les compagnons de la nuit doivent donc se trouver ici, dans cette séance, sous peine de faiblir à l'honneur et d'être déclarés traîtres à la société secrète.

Je partirai pour Saumur bientôt après cette réunion, et l'heure du soulèvement sera près de sonner... Je n'ai plus qu'à vous dire : Nous sommes peu nombreux, nous sommes pauvres et obscurs, nous n'avons que le cœur et le bras ; mais nous combattons pour la liberté, et Dieu est avec nous !... Courage, compagnons de la nuit, le jour est près de se lever !

Les carbonari sortirent du souterrain druidique.

(La suite d'un prochain numéro.) CLEMENCE R...

suivante :

Citoyens représentants,

Nous serons courts, car il doit être question plutôt d'agir que de parler; un ennemi, fort surtout du morcellement de notre pays, vient d'infliger un échec à nos armes. Malgré la bravoure de nos troupes l'Autriche en est au cœur même du Piémont. Nous ne désespérons jamais du salut de la patrie, car notre cause est celle de la justice et du droit, combattant l'iniquité la plus criante, et l'Italie est décidée à conquérir son indépendance à tout prix. Mais sa lutte avec l'Autriche sera d'autant plus longue et terrible, qu'attendu la division de ses forces, elle ne peut être qu'inégale.

C'est le moment où jamais pour la France d'accourir à son aide. Que le glorieux drapeau de février se montre seulement sur les Alpes, et l'esprit de nos soldats se ranimera tout-à-coup, et les populations de nos villes et de nos campagnes désolées se lèveront comme un seul homme. Mais il ne faut pas tarder un instant, tout retard pouvant entraîner de nouveaux désastres, de nouvelles épreuves douloureuses pour cette pauvre Italie déjà si cruellement éprouvée. Et c'est à vous, citoyens représentants, à prendre une noble initiative dans cette circonstance solennelle, à vous qui, par le vote mémorable du 24 mai, engagiez la parole de la France!

Au nom des Italiens présents à Paris.
Signé : J. RICCIARDI, C. MENOTTI, JOSEPH DE FILIPPI.
Paris, le 29 mars 1849.

Cette adresse a été déposée sur le bureau de l'Assemblée par le citoyen Ch. Lagrange.

Un grand nombre d'Italiens quittent Paris en ce moment pour voler au secours de leur patrie. Abandonnons-nous ces frères malheureux ?

La lettre suivante a été adressée par le citoyen Monier au procureur-général Baroche :

« Monsieur le procureur-général,

« Je n'ai point pensé que le titre de fonctionnaire public dût imposer à jamais l'obligation d'étouffer la voix de la vérité. Aussi, j'ai cru devoir prendre des extraits de quelques pièces du dossier de Huber, afin de faire connaître à toute la France, quand il en serait temps, que l'homme qui a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale n'était ni un républicain de la veille ni un républicain du lendemain.

« Relativement à quelques paroles de votre réquisitoire, j'affirmerai que pendant les six mois que j'ai été secrétaire général de la préfecture de police, les archives de cette administration ont été parfaitement gardées. Il n'en a été distrait aucune pièce. Et si j'exerçais encore ces fonctions, que je crois avoir dignement remplies, une copie authentique du dossier de Huber serait déjà entre vos mains, à moins qu'une volonté plus puissante que le pouvoir discrétionnaire du président de la haute-cour de justice ne s'opposât à l'accomplissement de mon devoir.

« Il m'a toujours semblé qu'on n'avait à s'arrêter devant aucune considération pour éclairer les jurés; et je regrette que des lenteurs, que je ne m'explique point, aient eu pour résultat de laisser un procureur-général dans l'attente et la perplexité, au jour de la justice.

« Agrérez, citoyen procureur-général, l'expression de ma haute considération.

« MONIER,
« Secrétaire général sous l'administration du cit. Caussidière, du cit. Trouvé-Chauvel et sous celle du cit. Ducoux; directeur spécial de la police des départements du Midi sous le ministère du cit. Sénart, et sous celui du cit. Dufaure. »

PROCES DE LA HAUTE-COUR DE BOURGES.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN BÉRANGER.

Audience du 31.

A dix heures et demie, l'audience est ouverte.

Blanqui a la parole.

Citoyens, c'est devant vous, mais ce n'est pas à vous que je parle; c'est à la France que je parle, le seul tribunal suprême que je reconnaisse.

Cette grande voix de l'opinion publique a déjà fait justice de cette haine que rien ne peut assouvir.

Une commission spéciale, la rétroactivité, des administrateurs métamorphosés en jurés, voilà toute sa politique.

L'Assemblée ne veut pas d'un jugement rendu par l'administration.

Le président interrompt Blanqui.

Blanqui confère avec ses avocats.

Le président lui accorde quelques instants pour concerter une modification à son langage.

Me Leclancher. — La cour m'ayant interrompu, notre silence à l'avenir sera notre protestation la plus énergique.

Me Rivière. — J'ai été chargé de la partie secondaire de la défense; l'accusation me semble abandonnée, puisque le ministère public ne vous a émis que des doutes.

Le cit. Royer. — Nous n'avons, quant à présent, rien à ajouter à l'accusation, rien à retrancher; les citoyens jurés ont seuls droit de prononcer.

Le procureur-général. — Cette espèce d'interrogatoire qu'on va faire subir au ministère public, n'est pas dans les habitudes du barreau, dans ses devoirs; nous sommes chargés de soumettre nos réflexions, quelles qu'elles soient aux jurés, qui seuls peuvent, contrairement même à notre opinion, se prononcer.

Me Leclancher. — Dans les premiers jours de la monarchie, le cit. Pougoulin lui-même abandonnait l'accusation, quand il y avait doute.

La cour des pairs, elle-même, n'a jamais pratiqué les doctrines du procureur-général.

Me Rivière ajoute quelques mots à l'appui des réflexions de Me Leclancher.

Blanqui reprend : — L'instruction secrète a supprimé les faits vrais et consignés, ce qui n'a pas été déposé.

Mon ami Flotte devrait être dans les tribunes, plutôt qu'au banc des accusés. Le ministère public, à ma grande stupeur, est venu courageusement dérouler pendant une heure des inculpations toutes nouvelles contre Flotte.

Un homme a voulu assassiner le cit. Marrast, c'est Flotte, parce que comme nous il est l'objet d'une haine implacable: et ce n'est pas plus Flotte que moi.

Il est arrêté comme assassin, et c'est cette calomnie que l'avocat-général est allé fouiller dans le *Moniteur*.

Les tribunaux exceptionnels obéissent fatalement à ces mauvaises directions données aux débats.

J'accepte la lutte, non pas sur les faits, il n'en existe pas, mais sur la question politique.

On veut écraser le conspirateur monomane, c'est-à-dire l'homme qui poursuit, à travers mille périls, le triomphe d'une idée.

Ici, je me heurte le pied à la procédure secrète. Je l'ai instrumenté cet instrument perfide.

L'acharnement des luttes politiques, les insinuations de l'intérêt, peuvent ne pas laisser aux témoins leur libre arbitre.

La justice, en laissant tomber une arme funeste, a gagné. L'interrogatoire est une étreinte cruelle dans laquelle on enlève la timidité et l'innocence.

L'instruction secrète n'est pas moins pernicieuse. La défense a trouvé ici plus de faveur. Une lettre légalisée est arrivée de Brest en ma faveur, lorsqu'on a fouillé pendant dix mois les murs de Paris,

écouté tous les murmures de la police.

Il y avait un parti pris de nous faire attendre un tribunal exceptionnel; l'instruction était terminée depuis longtemps.

Voilà, en ce qui me concerne, l'opinion émise par le juge d'instruction.

Il a fait un roman qui n'est appuyé d'aucun fait, et qui n'a aucune trace dans les débats.

Ce n'est pas ainsi que doit procéder la justice. Flotte est mon ami; il n'y a pas de charges contre lui; cependant il est incriminé et placé au deuxième rang des coupables.

J'ai un autre ami qui n'est pas sur les bancs, et ce n'est pas la faute de la justice; il a eu le bon esprit de prendre la clé des champs. C'était Lacambre qui, par une horrible trame, a été sur le point d'être livré aux conseils de guerre.

L'histoire de nos martyrs sur le cheval de la calomnie serait une histoire bien triste et bien douloureuse.

Le *Constitutionnel* annonçait le 27 mai, lendemain de mon arrestation, qu'une lettre avait été saisie chez moi. D'abord, c'est un mensonge du journaliste, la lettre a été saisie à la poste.

Cette lettre était friennelle et menaçante contre moi; elle a été affichée partout, et le journal, en habile calomniateur qu'il est, n'a pas manqué de l'attribuer à un des nôtres.

Nulle part, dans les affiches, dans le *Constitutionnel*, arsenal ordinaire de toutes les calomnies, on ne m'avait attribué cette lettre. Eh bien! un ministre du parti modéré a déclaré à la tribune que cette lettre était de moi.

Quel est le misérable! est-ce moi ou le calomniateur? On m'a cependant représenté ainsi sur la déclaration du ministre. J'aurais dû le poursuivre, mais j'aurais rencontré un homme inviolable.

La calomnie contre Blanqui est un devoir; un assassinat est une vertu.

Un journal de Bourges a trouvé cette suprême parole.

Blanqui! Ah! détournons les yeux de cette figure qui n'a rien d'humain.

Je suis maintenant l'héroule du crime. Comment la calomnie m'aurait-elle épargné, quand elle parlait de la tribune, de la bouche d'un ministre, adressée à un accusé dans les cabanons.

Il semble que cette atmosphère du pouvoir enlève toute notion de justice, de vérité, de morale, du bien et du mal.

En fait de haine, j'ai reçu horriblement, je n'ai rien rendu. Tous jours sur la brèche, j'ai défendu la cause du Peuple; les traits lancés sur moi ont atteint la révolution à travers mon corps.

La Révolution victorieuse m'avait retiré de mon cachot, la Révolution vaincue et trahie m'y a replongé.

Le dédain des représailles est un de nos crimes, nous l'avons expié. La victoire nous arrache la colère du cœur.

Nous avons des doctrines subversives, anti-sociales. C'est le langage du paganisme des mondes qui s'en vont. C'est le cri que nous entendons rugir contre les idées nouvelles.

Ces diatribes contre les idées désorganisatrices lancées par les accusateurs, ont été empruntées aux réquisitoires des monarchies, à l'empereur Nicolas et aux généraux autrichiens.

Il y a des penseurs qui rêvent une République plus fraternelle. Ces penseurs, comme Moïse, restent sur la montagne, les autres marchent à travers les obstacles. Ils ne reculent jamais; la prison est un lieu de repos pour les voyageurs. Je suis un de ces voyageurs.

Ma voix a essayé de s'élever contre les perfides; ils l'ont étouffée.

La révolution de 1848 a voulu détruire la corruption. A-t-elle réussi? Non.

La République avait promis des économies; elle a donné les 45 centimes.

La présidence avait promis des restitutions; elle envoie des garnisaires.

Si les emplois, au lieu d'être une curée des ressources du pays, étaient l'accomplissement d'un devoir, l'austérité deviendrait contagieuse, comme aujourd'hui la corruption.

Quand le Peuple est à jeun, personne ne devrait manger: voilà mon utopie.

J'ai repoussé les calomnies dont on m'a abreuvé.

Je passe à la deuxième partie de ma défense.

Le 15 mars, il y eut une manifestation formidable de royalistes, concertée entre d'anciens députés et des rédacteurs des principaux journaux réactionnaires, ayant pour prétexte l'uniformité du costume de la garde nationale, mais pour but réel le renversement du gouvernement provisoire. La garde nationale entière avait été convoquée à cette conspiration armée. Il y eut lutte, du sang répandu, des menaces et une attaque.

On n'a pas poursuivi. Le lendemain il y eut une protestation pacifique contre cette tentative du 15 mars. Aujourd'hui on incrimine la deuxième journée, et on ne dit rien de la première.

Une portion de la population, qu'en Angleterre on appelle *la respectabilité*, a été menaçante et a conspiré; on n'a rien dit.

Pourquoi cette différence? Est-ce que certains citoyens auraient le privilège de conspirer sans être poursuivis? Est-ce que le Peuple n'aurait pas le droit de faire respecter ses droits.

Des commissaires ont été arrêtés, traînés en prison dans plusieurs villes de France, et les auteurs de ces violences n'ont pas été poursuivis.

Est-ce à dire qu'un Gouvernement est frappé de stérilité, d'impuissance lorsqu'il s'agit de faire respecter les lois à l'égard de certains gens?

Est-ce qu'une classe aurait le droit de veto d'insurrection?

Nous déplaçons à une portion de la population, à cette portion qui, au 15 mars, a voulu renverser le gouvernement. Est-ce que nous devons être poursuivis pour le compte d'une faction?

La liberté de la discussion nous amènera la victoire, nous ne la redoutons pas, nous la désirons.

Quand on a la vérité, la justice pour soi, on ne craint pas la liberté, la lumière.

Ce sont les hommes qui nous sont opposés qui soutiennent que nos doctrines sont mauvaises; mais si elles sont dangereuses, combattez-les!

Les hommes ont l'instinct du bien; quand on vient leur prêcher le mal, ils savent bien le repousser.

Le droit de la parole, de la presse doit être inviolable, absolu.

Qui vous dit qu'une doctrine est mauvaise, vous? mais vous êtes mauvais juge, vous faites appel à la violence.

On veut enlever au Peuple, seul juge souverain, la connaissance de nos doctrines.

L'Assemblée prochaine, législative, ne sera pas bonne, parce que la liberté de la presse n'est pas libre. Je suis ici pour ma vie politique, pour une série de faits politiques... Il n'y a pas d'attentat.

Je n'avais pas besoin d'attenter à l'Assemblée nationale; si l'Assemblée marchait mal, je devais la laisser faire, et lorsqu'elle aurait été au comble de ses fautes, moi, agitateur populaire, je n'avais plus qu'à lancer mes masses.

Paris n'est pas comme Rome. Rome gouvernait les provinces en Peuple conquis; l'habitant de la ville de Rome était tout, ceux des provinces n'étaient rien, les Romains étaient des despotes. Paris, au contraire, est composé des habitants des provinces. Voyez la liste des transportés; il n'y a pas un Parisien sur dix citoyens.

Le cit. Ledru-Rollin, précisément parce que ses opinions étaient les plus voisines des miennes, a été celui qui m'a été le plus hostile. Il ne savait pas ce qu'il faisait; il est rentré dans mon camp, je ne lui en veux pas, je l'ammistie très volontiers.

J'arrive au 15 mai. L'Assemblée nationale, en général, n'était pas favorable à la Révolution de février; elle avait été formée sous l'empire d'anciennes influences.

Vous n'êtes pas, citoyens, de mon opinion; je le sais, nous différons du tout au tout.

Si nous avions voulu renverser l'Assemblée, il fallait marcher droit sur l'Assemblée, franchir l'obstacle, désarmer les gardes, entrer dans l'Assemblée, jeter les représentants par les fenêtres. Voilà comment auraient agi ceux qui auraient eu l'intention de renverser l'Assemblée; c'était l'A, B, C, du métier.

Ce n'est pas ce que nous avons fait; nous avons passé 3 heures à faire des discours, à attendre.

L'accusation me suit au sortir de l'Assemblée. Je suis le quai, j'arrive jusqu'au quai de la Mégisserie pour aller chez mon ami Croune; cette direction est une bonne fortune pour le procureur-général. Mais voilà que je deviens un mauvais factieux, un insolent factieux; je laisse le procureur-général, et je le quitte à brusquement, pour me diriger à gauche; je suis un lâche.

Vous penserez à l'avenir, citoyens. Il s'agit d'un acte qui laisserait une trace bien fâcheuse dans l'histoire. Un cri unanime s'éleva en notre faveur, même parmi ceux qui ne sont pas les nôtres.

Une condamnation laisserait de pénibles impressions.

Cette défense, prononcée avec âme, conviction, éloquence, a vivement impressionné l'auditoire.

Il est deux heures et demie. La séance est suspendue.

Le procureur-général. — Nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit à l'égard de Degré et Villain, mais rien à retrancher.

Pour ce qui concerne Quentin, nous n'avons rien à ajouter, qu'à persister. Pour Borne, Thomas, Larger, nous maintenons ce qui a été dit.

Nous allons nous occuper de Blanqui, Sobrier, Courtais et Raspail.

En ce qui concerne Courtais, un fait est incontestable: l'Assemblée a été mal défendue, n'a pas été défendue le 15 mai.

Si le 15 au matin, vous eussiez fait battre le rappel, vous eussiez eu des flots de gardes nationaux dans lesquels serait venu se noyer l'insurrection.

Le ministère public revient sur tous les moyens déjà présentés par l'accusation et repoussés par la défense.

Nous arrivons à l'accusé Blanqui. Sa défense embrasse deux parties. Nous nous occuperons pas de ses idées sur l'instruction écrite et ses sombres théories.

Il y a à Paris un journal, le *Peuple*, qui a un article: *Courrier de Bourges*. Il y a dans ce journal des injures, non pas contre vous, non pas contre moi, mais contre les témoins, contre le cit. Marie, dont la loyauté, la netteté, la bonne foi sont appréciées de tous.

Nous avons cru devoir signaler ce qu'il y a de lâche et de déloyal dans ces perfides attaques.

Le procureur-général revient aussi sur les charges déjà accumulées contre Blanqui et essaie de détruire l'effet de sa défense.

Nous n'avons pas l'idée de contester l'habileté de la défense de Blanqui, mais il a eu l'humilité de se traiter de mannequin, après s'être posé comme homme politique.

Il a presque dit une vérité, nous la complétons: après avoir déchainé les masses, on est entraîné souvent par ces masses.

Voilà ce qui est arrivé à l'accusé Blanqui. — Il se laisse entraîner partout pour ne pas perdre sa popularité! Est-ce une excuse?

Si vous avez la prétention d'exercer une influence quelconque, rejetez la popularité, si vous ne savez pas résister; et si vous êtes capable de commettre un attentat pour conserver cette popularité, abstenez-vous du maniement des affaires publiques.

Mais, dit Blanqui, pour répéter les paroles du citoyen Lamartine, que nous ne pouvons accepter, c'est une étourderie populaire.

C'est bien un attentat, puisque deux accusés l'ont consommé cet attentat et ne s'en défendent pas.

Nous avons eu la théorie de la révolte par tour de main; Blanqui nous a donné celle d'un attentat par la violence; mais il aurait fallu être sûr de ses hommes.

Nous allons vous entretenir de l'accusé Sobrier.

Dans la plaidoirie de l'avocat de Sobrier, on a accumulé les ruines contre les charges que, suivant lui, nous aurions édifiées avec plaisir. Ces charges que nous avons trouvées à regret, nous avons le regret de penser qu'elles subsistent entières; qu'elles n'ont point été affaiblies.

Nous terminerons par l'accusé Raspail.

Son système a été bien simple, il a nié tout ce qui a été établi.

Il nous a dit, comme Blanqui, que c'est le clubiste que nous poursuivons. Nous sommes allés chercher seulement dans les archives de son club l'esprit qui le dirigeait, qui l'avait amené à l'Assemblée nationale.

L'audience est levée.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, le 31 mars.

Le gouvernement a reçu hier 30 mars la nouvelle suivante :

« Le roi de Prusse vient d'être proclamé empereur des Allemands par l'Assemblée nationale : 299 membres se sont prononcés pour ce choix, 246 se sont abstenus de voter.

« Une députation de 24 représentants va se rendre à Berlin pour offrir la couronne à Frédéric-Guillaume IV.

« La dignité d'empereur des Allemands est héréditaire dans la maison du prince à qui elle est confiée, de mâle en mâle, suivant le droit de primogéniture.

« Ce dernier paragraphe a été adopté à la faible majorité de 267 contre 263. »

— Tout le mystère du grand complot de mai s'explique par ces deux phrases, la première échappée à la terreur du citoyen Panisse, la seconde aux confidences intimes d'un juré indiscret :

« Le cit. Panisse, ex-directeur de la police administrative, dépose : Blanqui est l'homme le plus dangereux du pays. — D. Sur quels faits authentiques s'appuie votre accusation? — R. Mon accusation ne s'appuie sur aucun fait authentique; mais Blanqui n'en est pas moins le citoyen le plus dangereux du pays. »

« Le juré : Eh! sans doute qu'ils sont innocents, et nous les acquitterions tous, si nous étions certains qu'ils ne recommenceraient pas. »

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 30.

Le cit. Jules Favre veut que le cabinet prenne en Italie une attitude telle que la dignité de la France soit préservée ainsi que l'avenir de l'Italie.

On procède au scrutin sur l'ordre du jour pur et simple.

En voici le résultat :

Nombre des votants	769
Majorité absolue	385
Pour	527
Contre	442

L'ordre du jour pur et simple est rejeté.
Après quelques mots du cit. Thiers, qui déclare vouloir s'expliquer sur la grande question qui est soumise à la chambre, le renvoi à demain est prononcé à une grande majorité.

La séance est levée à six heures.

Séance du 31 mars. — PRÉSIDENCE DU CIT. MARRAST.

LE CIT. RAZE. Le *Moniteur*, dans le scrutin qui a suivi la discussion sur les affaires d'Italie, constate que deux de nos collègues ont voté pour et contre l'ordre du jour. (Agitation.) Un de ces membres, M. Poujoulat, a dit qu'il avait ainsi voté pour constater à la fois sa présence et son abstention. (Rires et bruit.) L'urne du scrutin est présentée à chaque représentant pour recevoir un vote et non des explications.

LE CIT. PRÉSIDENT. Le règlement ne permet en aucune façon le double vote, surtout pour celui qui a l'intention de s'abstenir.

Le cit. président procède au tirage des bureaux.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les affaires d'Italie. La parole est au général Cavaignac pour des explications. (Mouvement d'attention.)

LE CIT. CAVAIGNAC. J'ai demandé l'autorisation de parler avant M. Thiers, il y a consenti et je l'en remercie. Citoyens représentants, l'on s'est occupé hier de la politique du gouvernement qui a précédé celui qui préside aujourd'hui à nos affaires.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Le cit. Billault a parlé, et le ministre des affaires étrangères a dès lors suivi sur ce terrain.

Quant à moi, je ne crois pas qu'il existe entre la politique de nos adversaires et la notre cette dissidence que l'on a signalée. Si la politique du gouvernement provisoire était telle que M. Ledru-Rollin l'a présentée, j'accepterais cette dissidence complètement. (Mouvement.)

Le ministre des affaires étrangères a été amené à rendre compte de la position des affaires, quand il en a pris la direction; il n'a rien dit qui ne soit complètement exact. Il y a entre les actes qui nous ont précédés et les actes de ceux qui prennent le pouvoir après nous, une solidarité que je ne nie pas, que j'accepte, mais les événements peuvent établir une coupure entre ces différences politiques.

Cette politique que j'ai pratiquée n'était pas de mon invention; elle était celle de l'Assemblée. J'étais l'agent de l'Assemblée. L'Assemblée avait une politique qu'elle m'avait donnée à soutenir. La question n'était pas de savoir si cette politique était bonne ou mauvaise, mais si je l'ai suivie....

Nous n'avons jamais manqué de dire qu'il fallait éviter cette éventualité de guerre par des moyens honorables; le fait de la médiation est sorti naturellement de ce désir. Cette médiation ne s'est pas engagée en présence des premiers revers de l'armée piémontaise, et n'avait pas reçu de réponse à l'appel des Piémontais et des Lombards. La République française ne pouvait la constituer de sa volonté privée juge et partie; elle ne pouvait se le permettre seule; elle a dû rapprocher deux nations partageant sa politique, et vous savez ces conditions qui nous ont portés à nous tourner vers l'Angleterre.

Dans ce rapprochement comme dans cette médiation, nous avons exécuté l'accomplissement d'une consigne que je ne pourrais désertier sans me déshonorer. Si je n'étais pas déserteur, j'obéirais encore une fois aux volontés de l'Assemblée. Suivant nous, nous croyons que la guerre est au bout de tout ceci. Nous ferons ce que nous pourrions pour l'éviter... Aidez-nous.

Telle a été l'attitude du gouvernement, et la production des pièces diplomatiques prononcera que je n'ai jamais dévié de la politique de l'Assemblée.

Mais je dois dire aujourd'hui que les événements ne sont plus les mêmes. J'accepte toute solidarité avec le gouvernement pour les mesures qu'il a pu prendre pour arriver à une solution pacifique; mais les événements doivent faire changer de système, et je repousse toute solidarité avec la politique actuelle. (Sensation.)

Le reste de la séance est rempli par un discours du cit. Thiers sur la question d'Italie, prononcé au milieu du bruit et des interruptions.

Chronique locale.

Hier a eu lieu le banquet de Brindas; nous donnerons demain les détails de cette fête de famille, qui est un lien de plus entre les républicains des campagnes et ceux des villes.

AVIS. — Les citoyens qui désireraient prendre part à la cérémonie funèbre qui aura lieu le 4 avril, en souvenir des victimes de l'expédition de Savoie en 1848, sont prévenus qu'une commission chargée de recevoir les discours est installée dans nos bureaux. Aucun discours ne pourra être prononcé s'il n'a été, au préalable, admis par la commission.

Les discours seront reçus jusqu'à mardi 7 heures du soir.

On se réunira à 4 heures du soir sur la tombe d'une des victimes.

— Le convoi des colons algériens, dont font partie les Lyonnais, est arrivé à Marseille le 30 mars. Les colons ont été embarqués immédiatement à bord du vapeur *l'Infarnal*, qui doit les transporter en Algérie.

— Les listes électorales dressées en vertu de la loi du 18 mars, ont été affichées hier dans tous les quartiers de Lyon.

— Les troupes de la 3e division de l'armée des Alpes qui étaient en garnison à Dijon, Beaune et Autun, ont reçu l'ordre de se rendre à Bourgoin; elles se composent de la 9e batterie du 12e d'artillerie, la compagnie du génie, le 16e léger, les 17e, 50e de ligne et l'état-major.

— La division du général Darbouville exécute aujourd'hui de grandes manœuvres au Grand-Camp.

— Nous avons parlé hier de la fermeture du club de la rue Buisson. La police s'est emparée de tous les papiers du club, ainsi que des objets appartenant à la corporation des teinturiers qui se réunit dans le même local. Parmi les citoyens arrêtés avant-hier soir au club, est le citoyen Bompard, secrétaire. Hier, les citoyens Charpenet et Poncet, vice-présidents, ont été arrêtés dans leur domicile. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie d'arbitraire? Pense-t-on se jouer ainsi longtemps des droits du Peuple et de la liberté des citoyens?

Nouvelles étrangères.

Italie.

SAVOIE. — En considération des événements qui vont rendre plus onéreuses, pour la Savoie, les conditions de son union politique avec le Piémont, les habitants d'Alberville ont eu la pensée généreuse, d'appeler le pays que la trahison, affranchit de tout engagement, à se prononcer sur le choix de sa destinée. Une commission de cinq membres a été instituée sous la dénomination de cercle central provisoire de la Savoie. Elle sera chargée d'établir les rapports les plus immédiats et les plus directs avec toutes les provinces de la Savoie, à l'effet d'amener le concours le plus général pour la prompte convocation d'une assemblée constituante.

Nous faisons des vœux sincères en faveur de cette nouvelle tentative d'indépendance qui, en cas de succès, doit aboutir à l'annexion de la Savoie à la France.

PIÉMONT. — L'abbé Vincenza Gioberti fait partie de la composition du nouveau ministère. Comment, s'écrie *l'Opinione*, Gioberti, l'anti-jésuite, l'ennemi déclaré de l'*Eccellenza*, l'inventeur du ministère démocratique, le proscrit du cercle Viale, lui, membre d'un ministère jésuitico-eccellenza-aristocratico-Viale! En vérité, cela est. Que voulez-vous, *voluntas hominis est ambulatoria usque ad extremum vite spiritum*. Passants, priez pour sa chute; la perte d'un grand esprit est tout aussi considérable que la perte d'une bataille.

28 mars. — La chambre des députés s'est réunie au sénat pour entendre la prestation de serment du nouveau roi à la Constitution. Victor-Emmanuel II a été accueilli au milieu de ces applaudissements que le Peuple prodigue à la nouveauté d'un règne. Dans le discours que son ministère lui a fait tenir aux deux chambres, on n'a pas remarqué le moindre mot qui rappelle la mémoire de Charles-Albert. Le nom de son prédécesseur n'a pas même été prononcé.

La cérémonie terminée, le ministre Pinelli a invité les députés à se rendre dans leur salle particulière pour entendre la communication qu'il avait à leur faire. Un tire général a accueilli cette invitation, chacun possédait le secret de cette communication. Il s'agissait en fait d'un décret royal qui proroge le parlement jusqu'au 5 avril; demain, à n'en pas douter, un autre décret proclamera la dissolution de la chambre, peu de jours après un troisième décret ayant pour but la modification du statut fondamental, établira un cens d'éligibilité, prononcera l'exclusion des Lombards-Vénitiens, restreindra la liberté de la presse, etc., etc. Le ministère Pinelli-Radetzki ne négligera aucun moyen d'amener la ruine de la maison de Savoie. (Opinione.)

— Gioberti est parti pour Paris dans la nuit du 28, chargé d'une mission diplomatique.

— Le conseil communal d'Alexandrie a envoyé une députation pour protester contre l'armistice. Celui de la ville d'Asi a fait parvenir à la chambre une adresse pour la remercier de la résolution qu'elle a prise dans sa séance du 27, de repousser les conditions infamantes de l'armistice.

Allemagne.

VIENNE, 25 mars. — Ces jours derniers le bruit courait que le pape avait l'intention de venir ici.

Hongrie.

La prise de Szegedin n'est point confirmée. On disait au contraire à Pesth que les impériaux avaient quitté Keeskemet par des considérations stratégiques. 4,000 Hongrois se sont emparés de Baja sur le Danube. Les Hongrois sont toujours maîtres de Poterwardein. Ceux qui ont dit que les Autrichiens s'en étaient emparés, oubliant qu'il faudrait sacrifier 20 ou 30,000 hommes pour prendre la ville d'assaut. Elle ne pourra être réduite que par famine. Les troupes impériales trouveraient beaucoup de difficulté à opérer au-delà de la Theiss, parce que les routes et les champs sont couverts de limon. On sait maintenant d'où les Hongrois ont tiré leurs secours. La propagande polonaise leur a envoyé force soldats, qui ont discipliné les bataillons de la Nower.

Prusse.

BERLIN, 29 mars. — Demain, le député Milde adressera l'interpellation suivante au ministre des affaires étrangères dans la première chambre. Est-il vrai, comme l'ont dit plusieurs journaux, que des masses de troupes russes considérables se concentrent le long de la frontière de Silésie. Le ministre est invité à s'expliquer à cet égard, attendu qu'il pourrait résulter de cette concentration, des inquiétudes sérieuses sur la durée des relations pacifiques avec l'étranger. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour garantir la paix et la sécurité des provinces de l'Est.

Angleterre.

LONDRES, 29 mars. — Des correspondances de l'île de la Réunion (Bourbon) parlent d'une expédition qui allait se former pour prendre possession de la partie septentrionale de Madagascar au nom de la République. L'expédition sera forte de 5,000 hommes.

Les journaux anglais sont dépourvus de nouvelles politiques.

Le théâtre Olympique a pris feu ce soir entre cinq et six heures. De tous les quartiers de Londres on aperçoit les flammes qui s'élancent avec des tourbillons de fumée. La consternation est telle en ce moment que l'on ne peut avoir de renseignements positifs. Il n'y a pas d'espérance de sauver la moindre partie de l'édifice. Les pompes sont en activité. On craint pour les maisons voisines.

FAITS DIVERS.

Le parquet de Bordeaux n'y va pas de main-morte. Le *Peuple Souverain*, organe socialiste de cette ville, vient d'être saisi quatre fois pour deux numéros. La première page de son dernier numéro contient seulement le titre de la phrase suivante: « La liberté de la presse n'étant plus qu'un mot, nous laissons en blanc la première page de notre journal, et nous prions nos lecteurs de suppléer eux-mêmes à notre silence momentané. »

— Un statisticien a calculé que depuis un an les écrivains républicains ont été frappés de 108 ans de prison et de 310,000 fr. d'amende. Bien entendu, il n'est pas question des transportés sans jugement!

— Le citoyen L. Koieg, Polonais, appartenant à la légion italienne de Garibaldi, vient de faire un appel à Strasbourg pour la levée d'un corps de volontaires destiné à secourir l'Italie.

— Le gouvernement français vient, dit-on, d'adopter complètement l'idée de la constitution d'un congrès européen pour la révision des anciens traités et la solution des graves questions soulevées en ce moment par la situation des affaires politiques. On assure que cette pensée qui ressort de la note du citoyen Schwarzenberg est également admise par le gouvernement de la Grande-Bretagne. Un attaché au cabinet des affaires étrangères vient de partir pour Vienne, porteur de dépêches relatives à cet objet. On assure que ces dépêches traitent également la question piémontaise, que le ministère français a l'espérance de résoudre diplomatiquement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le citoyen Ellio et le citoyen Lagrenée ont dû quitter Bruxelles sur l'ordre de leurs gouvernements et qu'ils ont été prévenus qu'une mission plus étendue allait leur être confiée.

— On lit dans la *Révolution Démocratique et Sociale*: « Serait-il vrai que, ce matin, deux sous-officiers du 74e de ligne, campé au Luxembourg, auraient été jetés en prison pour avoir lu des journaux socialistes: que, par suite, le régiment ayant témoigné assez haut son mécontentement, il n'aurait fallu pas moins que l'intervention du président Bonaparte et l'élargissement des sous-officiers pour calmer l'irritation des esprits. »

— Le même journal rapporte le fait suivant: « Le jour où Radetzki reçut la notification de la dénonciation de l'armistice, il manda auprès de lui le podestat de Milan. Il se fit accompagner par celui-ci dans une tournée autour de la ville; il lui montra minutieusement tous les travaux de fortifications effectués depuis l'armistice, lui fit compter un à un les canons qui garnissaient les forts, lui développa ses plans d'attaque contre la ville. Puis, la tournée finie, fixant sur le podestat un regard courroucé, il le congédia par ces terribles paroles: « Réunissez, monsieur le podestat, le conseil municipal; faites-lui part de tout ce que vous avez vu, et dites-lui qu'au moindre indice d'insurrection, je fais incendier et raser la ville. »

— Le bruit court à Paris que Charles-Albert doit se réfugier en Portugal et non en France. Le ministre de la marine aurait annoncé cette nouvelle à un représentant.

— Le choléra redouble d'intensité à Paris. On commence à s'en émouvoir. D'après le dernier relevé des hôpitaux, sur 422 personnes atteintes de cette cruelle épidémie, 193 ont succombé.

— La persécution enfante dans l'armée comme partout le courage de la résistance. Ce matin, deux gendarmes entraînaient un soldat dont le crime était d'avoir acheté le *Peuple en pleine rue*. Ce militaire n'avait pas voulu se dessaisir de son journal et il l'agitait devant chaque groupe qu'il rencontrait.

Encore une ruine pour le bataillon des isolés.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

LIBRAIRIE DE CHARAVAY FRÈRES.

Quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

La Librairie de Charavay frères vient de s'entendre avec l'Association des Typographes pour la publication du *Procès de Bourges*.

Comme elle est chargée de la vente, MM. les Libraires de Lyon et de la province sont priés de s'adresser à M. Charavay, galerie du Grand-Théâtre, 4, à Lyon.

Il sera publié une livraison tous les jours à dater du 30 mars. La livraison est de 10 centimes.

EN VENTE.

LA RÉPUBLIQUE A LYON

SOUS LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

Par Maurice TREILLARD,

Ex-membre du comité préfectoral. Prix: 50 c.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE des peintres-plâtriers et vitriers se charge de tous les travaux de bâtiment, à 20 pour 100 ou dessous du cours.

SPECIALITÉ.

Décoration de luxe, Fumisterie.

Bureaux: rue Plat-d'Argent, 16.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix: 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix: 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14,

vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuroiel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

A VENDRE par suite de décès, un atelier de bijoux nécessaires pour fabriquer toutes sortes d'étoffes façonnées et nouveautés. — S'adresser à Mad. veuve Besson, rue Neuve, n. 47, au 3me.